

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 24 août 2020

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 24<sup>e</sup> jour du mois d'août 2020, 20 h à l'Hôtel de ville.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe/greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.**

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 6 et 20 juillet 2020
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de juillet et août 2020
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour :
  - 5.1 Membres du conseil
  - 5.2 Public

**ADMINISTRATION:**

6. Adoption du règlement numéro 2020-1099 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732
7. Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de comptes
8. Dénomination infrastructures municipales

**TRAVAUX PUBLICS**

9. Autorisation de dépenses – Contrôle des matériaux – Réfection de la rue des Saphirs
10. Autorisation de disposition de biens
11. Acquisition d'un camion « pick-up » neuf – TP-2020-17

**URBANISME:**

12. Demandes de permis du PIIA – CCU du 18 août 2020
13. Autorisation de travaux – Havre Boischatel Phase 4B
14. Dérogation mineure – 163, rue des Saphirs

**LOISIRS**

15. Embauche préposé temporaire aux infrastructures récréatives

**DIVERS**

16. Période de questions sur les points à l'ordre du jour
  - 16.1 Membres du conseil
  - 16.2 Public
17. Levée / Ajournement

- 2020-08-171      **2. Adoption de l'ordre du jour**  
Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2020-08-172      **3. Adoption des procès-verbaux du 6 et 20 juillet 2020**  
Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux du 6 et 20 juillet 2020 tels que rédigés par le greffier-trésorier adjoint.
- 2020-08-173      **4. Adoption du paiement des dépenses du mois de juillet et août 2020**  
Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses des mois de juillet et d'août 2020, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.
- 5. Période de questions :**  
Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :
- Abribus côté Québec
  - Transport scolaire
- De la part de l'assistance :
- Aucune question
- La période de questions a débuté à 20 h 02 et s'est terminée à 20 h 04.

#### **ADMINISTRATION**

- 2020-08-174      **6. Adoption du règlement numéro 2020-1099 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732**  
**Considérant** qu'il est nécessaire de modifier les annexes K et L du règlement numéro 2002-732 concernant la circulation afin de régulariser certaines dispositions ;  
**Considérant** qu'il est nécessaire de modifier l'annexe P du règlement numéro 2002-732 concernant la circulation afin d'y ajouter la portion de la piste cyclable du chemin des Mas ;  
**Considérant** que l'adoption du présent règlement a été précédée du dépôt d'un projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue 20 juillet 2020 ainsi que d'un avis de motion donné lors de la même séance ;  
**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'adopter le *Règlement numéro 2020-1099 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732* soit adopté et classé dans le livre des règlements.
- 2020-08-175      **7. Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de comptes**  
**Considérant que** la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du Volet Projets particuliers d'améliorations (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;  
**Considérant que** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

**Considérant** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

**Considérant** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'approuver les dépenses d'un montant de 71 904.37 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

2020-08-176

**8. Dénomination infrastructures municipales**

**Considérant** que la Municipalité désire nommer trois infrastructures municipales, soit la salle d'entraînement de la caserne ainsi que le parc de la côte de l'Église et le parc Bédard ;

**Considérant** la recommandation de la direction générale ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de nommer la salle d'entraînement de la caserne « Salle Saint-Georges Morin », le parc de la côte de l'Église « Espace Roland-Lavoie » et le parc Bédard « Espace Jean-Paul Paradis ».

**TRAVAUX PUBLICS**

2020-08-177

**9. Autorisation de dépenses – Contrôle des matériaux – Réfection de la rue des Saphirs**

**Considérant** les travaux de réfection de la rue des Saphirs;

**Considérant** que la Municipalité doit octroyer un contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux ;

**Considérant** que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi ;

**Considérant** la demande de prix effectuée par le greffier-trésorier adjoint ;

**Considérant** l'offre de prix la plus basse provenant de Laboratoire d'Expertise de Québec Ltée. ;

**Considérant** la recommandation du le greffier-trésorier adjoint ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'octroyer de gré à gré le mandat de contrôle qualitatif des matériaux à Laboratoire d'Expertise de Québec Ltée. pour le montant estimé dans la demande de prix estimé au bordereau pour un montant de 26 754.68 \$, taxes incluses.

2020-08-178

**10. Autorisation de dispositions de biens**

**Considérant** que la Municipalité désire se départir d'une saleuse Inter 2007 (Véhicule no 5) ;

**Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser les démarches pour la vente du véhicule numéro 5 à l'encan Ritchie et d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à signer les documents nécessaires à la vente.

2020-08-179

**11. Acquisition d'un camion « pick-up » neuf – TP-2020-17**

**Considérant** l'acquisition d'un camion « pick-up » neuf pour les travaux publics en juin 2020 ;

**Considérant** la résolution 2020-06-144 octroyant le contrat au concessionnaire Cecil Bilodeau Autos Ltée ;

**Considérant** que le véhicule offert par le concessionnaire Cecil Bilodeau Autos Ltée ne sera pas disponible avant un an ;

**Considérant** que la Municipalité désire résilier le contrat adjudgé au concessionnaire Cecil Bilodeau Autos Ltée ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de résilier le contrat adjudgé à Cecil Bilodeau Autos Ltée pour l'acquisition d'un camion « pick-up » neuf 2020.

**URBANISME**

2020-08-180

**12. Demandes de permis dans le cadre du PIIA – CCU du 18 août 2020**

**Considérant** que les demandes suivantes répondent aux objectifs et aux critères établis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* ;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver les demandes suivantes, avec les modifications proposées s'il y a lieu ;

No résolution CCU	Adresse	Objet de la demande	Modifications
200818-4a	5379, Royale	Rénovation portes et fenêtres	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Acceptation ajout porte française arrière</li><li>▪ Refus du retrait de la fenêtre du mur ouest</li></ul>
200818-4b	5631, Royale	Rénovation fenêtres et revêtement extérieur	Non

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'approuver les demandes susmentionnées, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 18 août 2020.

2020-08-181

**13. Autorisation de travaux– Havre Boischatel Phase 4B**

**Considérant** la demande des promoteurs pour le développement du Havre Boischatel ;

**Considérant** les plans présentés par la firme d'ingénieurs pour la phase 4B ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser les travaux du développement de la phase 4B du Développement Havre Boischatel.

2020-08-182

**14. Dérogation mineure – 163, rue des Saphirs**

**Considérant** le règlement # 2014-981 portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Boischatel ;

**Considérant** que cette dérogation mineure consiste à rendre réputé conforme la création d'un lot à même une partie du lot 4 210 151 avec une largeur de 13.13 m au lieu de 16 m tel que prévu au tableau 2 de l'article 29 du règlement de lotissement # 2014-977 ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure afin de rendre conforme la création d'un lot à même une partie du lot 4 210 151 avec une largeur de 13.13 m au lieu de 16 m, conditionnellement aux dispositions émises par le CCU.

### **LOISIRS**

2020-08-183

#### **15. Embauche préposé temporaire aux infrastructures récréatives**

**Considérant** que la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un préposé aux infrastructures récréatives ;

**Considérant** la recommandation du directeur des loisirs et de la culture ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de monsieur Charles Ostiguy à titre de préposé temporaire aux infrastructures récréatives du 29 août 2020 au 30 avril 2021.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat d'embauche.

### **DIVERS**

#### **16. Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Espace Roland-Lavoie

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h 13 s'est terminée à 20 h 15.

2020-08-184

#### **17. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 16.

ASSISTANCE : 0 personne

---

Benoit Bouchard  
Maire

---

Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint

*« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*